

Fiche n°2

Le projet (présentation et critères d'évaluation)

A. PRESENTATION DU PROJET

Texte en 5 exemplaires, de 3 à 4 pages dactylographiées comportant au minimum les points suivants:

- Titre
- Nom de l'auteur-e (ou des auteur-e-s)
- Date
- Adresse, téléphone
- Option professionnelle
- Nom du directeur ou de la directrice du mémoire

Thème de la recherche

- Description du thème, qui doit contenir :
 - la question principale,
 - un début de construction de la problématique,
 - la délimitation du champ d'investigation et/ou d'intervention.
- Idées, suppositions et a priori des auteurs par rapport à ce thème.
- Délimitation du terrain et précisions quant à son accessibilité: description du lieu ou du type de population étudiée.

Liens avec le travail social

- Définition du lien existant avec le travail social.
- Portée par rapport au travail social: changements, prises de conscience, informations, utilité pratique éventuelle, etc.
- Argumentation de la pertinence du projet avec l'intervention sociale.

Motivations personnelles et organisation du groupe

- Précisions des motivations, personnelles ou professionnelles, de chaque membre du groupe ou de la personne seule (d'après les expériences en stage, contacts, préoccupations, centres d'intérêt, activités, etc.).
- Raisons pour lesquelles ce thème est traité.
- Lien avec la pratique passée, actuelle ou future.
- Description de la manière dont l'organisation du travail est prévue et notamment quel est l'apport de chacun dans l'élaboration de ce projet.

Objectifs

- Objectifs poursuivis dans ce MFE :
 - Acquisition de connaissances méthodologiques et thématiques,
 - Résultats visés,
 - Utilité de la recherche pour le champ du travail social.

Démarches

- Méthode de recherche choisie et techniques appropriées (enquête par questionnaires ou entretiens, observation, intervention, participation, étude de documents, étude de cas, histoires de vie, etc.) prévus pour répondre aux questions posées ou au but poursuivi.
- Autres démarches à entreprendre pour récolter l'information (contacts avec certains lieux ou personnes, documentation, sélection d'un type de population, etc.).

Ethique

- Expliciter les mesures prévues pour respecter l'éthique de la recherche (confidentialité, accord des interviewés, respecter la hiérarchie etc.).

Planning

- Déroulement dans le temps et échéances, compte tenu du parcours de formation (stages, cours, sessions, vacances, etc.).

Ressources

- Sources et lieux d'information. Personnes de référence, lieux d'information, par exemple: une école primaire, un foyer précis ou un service de l'Etat.

Bibliographie

- Principaux ouvrages et articles de référence, autres MFE ou documents audiovisuels se rapportant directement au thème.

B. CRITERES D'EVALUATION DU PROJET

- ☞ Lien avec le travail social,
- ☞ Cohérence entre questions de recherche, objectifs et démarche,
- ☞ Accessibilité au terrain,
- ☞ Compréhension par l'étudiant-e des concepts exposés,
- ☞ Ampleur et difficulté du sujet à traiter,
- ☞ Intérêt du sujet pour le champ professionnel,
- ☞ Pertinence ou réalisme des buts poursuivis,
- ☞ Faisabilité de la démarche proposée,
- ☞ Moyens en temps et en connaissances qui sont à disposition,
- ☞ Distance de l'étudiant-e avec son objet d'étude ou la population étudiée,
- ☞ Respect des règles éthiques,
- ☞ Clarté de l'argumentation,
- ☞ Adéquation du choix des références bibliographiques par rapport à la problématique.

Ces critères ne doivent pas tous être satisfaits dans tous les projets. Il appartient aux membres du jury de décider de leur pertinence compte tenu du type de travail proposé par l'étudiant-e.